



# ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

---

Procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le lundi **13 septembre 2010 à 19 h 30** à la grande cafétéria de l'école secondaire du Mont-Bruno située au 221, boulevard Clairevue Est, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Quatorze (14) parents, M Paul St-Onge commissaire et Mme Carole Vigneault commissaire-parent sont présents.

## 1. Mot de bienvenue

Le directeur de l'école M. Jacques Rivard ouvre l'assemblée à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux parents présents. Il porte à notre attention le grand nombre d'élèves dans l'école malgré une légère baisse de la clientèle, mentionne qu'il y aura amélioration du site Web de l'école.

## 2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Mme Carole Vigneault et appuyé par Mme Johanne Charland que Mme Marie-France Arseneault soit nommée secrétaire de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Cynthia Pelletier appuyé par Mme Martine Durand d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2009
5. Rapport des activités du conseil d'établissement 2009-2010 : Johanne Charland
6. Rapport de la représentante au comité de parents : Carole Vigneault
7. Rapport annuel de l'école pour 2009-2010 : Jacques Rivard, directeur
8. Rôle :
  - du conseil d'établissement
  - Rôle du représentant au comité de parent
  - Rôle de l'organisme de participation des parents (OPP)
9. Élection des représentants et représentantes des parents au conseil d'établissement pour 2008-2009
  - 9.1 Nomination à la présidence d'élection
  - 9.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
  - 9.3 Nomination de scrutateurs
  - 9.4 Nombre de postes disponibles : 4 postes de 2 ans
  - 9.5 Modalité d'élection et mise en candidature
  - 9.6 Élections
  - 9.7 Élection du représentant(e) au comité de parents
  - 9.8 Élection du substitut au représentant(e) au comité de parents
10. Formation d'un organisme de participation des parents
  - 10.1. Décision de formation
  - 10.2. Composition
  - 10.3. Règles de fonctionnement
  - 10.4. Élections
11. Fondation de l'école secondaire du Mont Bruno
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2009**

Le directeur M. Jacques Rivard en fait la lecture.

Il est proposé par Mme Martine Durand et appuyé par Mme Sonia Mercier, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Rapport des activités du conseil d'établissement 2009-2010**

Mme Johanne Charland présente le rapport d'activité du conseil d'établissement pour l'année 2009-2010, notamment les sujets qui ont fait l'objet de décision, les points sur lesquels le conseil a reçu de l'information et les différentes activités auxquelles ont participé des membres du conseil au cours de l'année. Le conseil d'établissement a tenu 10 réunions régulières. (Le rapport annuel du conseil d'établissement a été distribué aux personnes présentes).

Recommandation pour le Conseil d'établissement 2010-2011 :

- ✓ Poursuivre le travail de promotion de l'École secondaire du Mont-Bruno afin de développer un sentiment d'appartenance chez nos élèves actuels et de démontrer qu'à l'école publique et particulièrement à Mont-Bruno, c'est intéressant, attrayant et formateur.
- ✓ Actualiser la politique concernant les voyages et les activités complémentaires afin de tenir compte des nouvelles réalités.

#### **6. Rapport de la représentante au comité de parents : Carole Vigneault**

Mme Carole Vigneault présente le plan d'action de l'année dernière visant quatre objectifs :

- ✓ Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes,
- ✓ Soutenir les membres du Comité de parents,
- ✓ Représenter et exprimer l'opinion des parents à l'égard de problèmes particuliers,
- ✓ Répondre aux consultations de la Commission scolaire,

Les enjeux 2010-2011 : Transport scolaire, refonte de l'intégration des élèves HDAA, mise à jour du site Web des chaque école...

#### **7. Rapport annuel de l'école pour 2009-2010**

Le directeur, Jacques Rivard présente les données sur le nombre d'élèves ( $\pm$  2100) ainsi que le nombre d'employés (personnel enseignant et non enseignant) dans l'école. Il nous informe que le Répit-Transit se fait dans une autre école, que les portes ouvertes de l'an dernier fut très réussi. L'image de l'école étant toujours un idéal à atteindre, l'école redouble d'effort pour une qualité de vie agréable exemple élimination des guerres de bouffes et de ballonnes d'eau. Enfin, il nous indique que les membres de la direction adjointe visitent les écoles primaires pour informer les futures élèves de la vie et scolaire et les programmes à École du Mont-Bruno.

#### **8. Rôle du conseil d'établissement**

Le directeur, présente les responsabilités du conseil d'établissement tel que définies dans la Loi sur l'instruction publique. C'est un organisme décisionnel qui a un pouvoir réel sur les orientations de l'école. M. Jean-Marc Despots, explique qu'un tel comité donne accès à plus d'information et en tant que membre du comité on devient la voix des

parents et souligne que ce comité nous permet de valider si les règles sont bien appliquées et que notre participation permet d'influencer la qualité de vie de l'école.

Le conseil se réunit une fois par mois, il peut s'ajouter à l'occasion des séances de travail. Le conseil d'établissement de l'école du Mont-Bruno est formé de 20 membres :

18 membres ayant droit de vote : 8 parents, 8 membres du personnel, 2 élèves  
2 membres sans droit de vote : 2 membres représentants de la communauté.

### **Rôle du représentant au comité de parents**

M. Jacques Rivard, présente le rôle du représentant au comité de parents qui est de représenter les parents de l'école au sein de la commission scolaire des Patriotes. Le comité de parents est une instance de consultation pour la commission scolaire. Il défend les intérêts des parents et exprime leurs besoins.

Rôle de l'organisme de participation des parents (OPP)

M. Jacques Rivard, explique le rôle de l'OPP qui est de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

## **9. Élection des représentants et représentantes des parents au conseil d'établissement pour 2009-2010**

### **Nomination à la présidence d'élections**

Il est proposé par Mme Marie-France Arseneault appuyée par Mme Carole Vigneault, que Mme Johanne Charland soit nommée présidente d'élection.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Nomination d'un (e) secrétaire d'élections**

Il est proposé par Mme Carole Vigneault, appuyée par Mme Cynthia Pelletier, que Mme Marie-France Arseneault soit nommée secrétaire d'élection.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Nomination de scrutateurs**

Il est proposé par Mme Marie-France Arseneault appuyée par Mme Carole Vigneault, que Mme Cynthia Pelletier soit nommé scrutateur.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Nombre de postes disponibles**

L'assemblée doit parvenir à combler 4 postes pour un mandat de 2 ans.

### **Modalités d'élection et mise en candidature**

Les personnes intéressées doivent être un parent ou un tuteur légal et peuvent se proposer ou être proposées.  
Les personnes suivantes se proposent pour un mandat de 2 ans :

Mme Jocelyne Audet	Mme Pascale Choquette
Mme Martine Durand	Mme Cynthia Pelletier

Il est proposé par Mme Martine Durand, appuyé par Mme Claudine Amyot que Mme Carole Vigneault soit la représentante au comité de parents.

Il est proposé par Mme Carole Vigneault, appuyé par Mme Martine Durand, que Mme Pascale Choquette soit le substitut représentant au comité de parents.

### **Élections**

Considérant que tous les postes sont comblés sans opposition il n'y a pas lieu de procéder à des élections et sur proposition de Mme Sonia Mercier et appuyée par Mme Martine Durand les personnes qui se sont proposées sont élues pour les mandats pour lesquels elles ont postulé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **10. Formation d'un organisme de participation des parents**

Après discussion, l'assemblée juge non pertinente la formation d'un OPP à l'école. Par contre, deux (2) parents dont Mme Claudine Amyot et Mme Chantal Bouchard, offre leurs services pour diverses activités à l'école.

## **11. Fondation de l'école secondaire du Mont Bruno**

La fondation à Fait don de peinture SICO pour des fresques dans différents locaux récréatifs de l'école. Merci à la fondation.

## **12. Période de questions**

Des questions sont posées sur le transport scolaire, la mise à jour du site Web, Les compagnes de financement et le pourquoi du peu de participation des parents à l'assemblée générale des parents. M Jacques Rivard répond aux différentes questions.

## **13. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Arseneault et appuyé par Mme Martine Durand de lever l'assemblée. Il est 21 h 11.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Préparé par Marie-France Arseneault,  
secrétaire d'assemblée